

Pouvoir d'emprunt

pas emprunter, peut-être devrions-nous imprimer de l'argent. Ils disent que nous ne pouvons pas taxer davantage. Que devons-nous faire alors? Ne pas dépenser ni imprimer mais planter un arbre à argent pour en récolter le fruit?

Ils se sont plaints quand nous avons réduit les fonds de Radio-Canada. Ils ont dit que c'était terrible. Quand nous avons réduit les paiements de transfert aux provinces, ils ont dit que c'était terrible. Quand nous avons supprimé certaines indexations dans la Loi de l'impôt sur le revenu, ils ont dit que c'était terrible. Lorsqu'ils ont su que nous dépensions près de douze milliards de dollars en assurance-chômage et que nous n'en avions pas pour notre argent, qu'ont-ils dit? Lorsque nous avons chargé la Commission Forget de faire quelque chose à ce sujet et de présenter des propositions, ils ont dit que nous ne devrions en aucun cas suivre ses recommandations, car nous risquions d'en avoir pour notre argent pour ce qui est de former les gens, de leur redonner du travail et de rendre notre pays plus prospère. Ils disaient: «Ne faites pas cela!». Lorsque nous avons haussé la taxe sur l'essence, ils ont dit que nous avions tort. Comment sommes-nous censés nous passer du pouvoir d'emprunt?

J'aurais cru que l'opposition se serait inspirée de certaines déclarations que les progressistes conservateurs ont faites sur ce genre de projets de loi lorsqu'ils étaient eux-mêmes dans l'opposition. Nous avons signalé au gouvernement de l'époque que le programme de l'assurance-chômage donnait lieu à du gaspillage et de l'inefficacité. Nous avons signalé au gouvernement de l'époque qu'il pourrait résoudre certains problèmes en réduisant les crédits qu'il accordait à Radio-Canada. Nous disions qu'on pourrait dépenser à meilleur escient dans le domaine des transports. Nous disions qu'on arriverait à une certaine efficacité en se débarrassant des sociétés de la Couronne, que le gouvernement n'était pas obligé de renflouer constamment ces sociétés. Nous avons signalé qu'il arriverait peut-être à assurer une certaine productivité et une croissance de l'emploi en les vendant.

Les députés de l'opposition ne font pas ce genre de propositions. Ils ne nous proposent pas de méthode concrète pour résoudre les problèmes financiers du pays. Ils se contentent de dire: «Non, ne faites pas de dépenses ici», «non, n'imposez pas de taxe là-dessus» et «non, donnez-nous davantage». Ce n'est pas en réclamant toujours plus qu'on exerce une opposition efficace. Ces partis seraient incapables de gouverner le pays. Ils ne sont pas disposés à s'attaquer aux problèmes du pays ni à examiner attentivement le déséquilibre de notre fiscalité.

Même cette année, après avoir augmenté les impôts et diminué les dépenses comme nous l'avons fait, il nous manquera 21,6 milliards pour l'année prochaine. Autrement dit, nous n'aurons pas assez de rentrées pour couvrir les dépenses. Nous sommes vraiment dans le pétrin. Nous espérons que l'opposition allait nous aider à trouver des solutions, mais en vain.

Quelle est la situation? Parlons un peu des problèmes budgétaires que nous avons depuis notre arrivée au pouvoir; comme l'a dit le ministre, nous empruntons 28,8 p. 100 soit 5 p. 100 de moins qu'auparavant. Proportionnellement au produit national brut, le déficit est tombé de 39 p. 100 et nos besoins d'emprunts ont diminué de 42 p. 100. La situation est assez simple. Elle est comparable à celle du propriétaire d'une maison qui gagne 50 000 \$ par an et qui a une hypothèque de

50 000 \$. Dans ce genre de cas, ou est plutôt mal pris. Par contre, si le traitement augmente par hasard et si le revenu familial brut passe à 75 000 \$, il est beaucoup plus facile d'assumer l'hypothèque de 50 000 \$.

Grâce à une saine gestion et au fait que le Canada a connu une meilleure croissance que n'importe quel autre pays membre de l'OCDE, nous avons pu nous attaquer à la dette. La dette est énorme, et elle est totalement inadmissible en principe; si nous devons éviter de faire des emprunts que nous ne pourrions pas rembourser compte tenu des rentrées fiscales actuelles, le problème est moins aigu maintenant que l'année dernière ou que l'année précédente. Nous commençons à le maîtriser, et je crois que le ministre des Finances (M. Wilson) et le président du Conseil du Trésor (M. de Cotret) méritent des félicitations.

M. Manly: Madame la Présidente, j'ai une brève question à poser au député. Il disait qu'il ne pensait pas qu'il y ait une opposition bien efficace. J'ai regardé où en était le parti conservateur dans les sondages. Où pense-t-il que son parti serait s'il y avait ce que, dans son esprit, il considère comme une opposition efficace? Serait-il à 18 p. 100, 15 p. 100 ou 12 p. 100. Quelle efficacité attend-il de l'opposition?

• (1650)

M. Blenkarn: Madame la Présidente, je suis heureux que le député ait soulevé cette question. L'un des principaux problèmes que nous avons c'est qu'au cours des années beaucoup de Canadiens en sont venus à penser que l'on pouvait avoir tout pour rien. Ils sont confortés dans cette opinion par le parti néo-démocrate et le parti libéral qui promettent tout à tout le monde, puisqu'il suffit que le gouvernement le fasse. Au fur et à mesure que nous réduisons les cadeaux de l'État, nous mécontentons des gens. Nous sommes prêts à l'accepter, mais je ne pense pas que l'opposition le soit. Il serait temps qu'elle commence à être responsable. Après tout, puisque le parti néo-démocrate est si bien placé dans les sondages, il pourrait peut-être commencer à dire aux Canadiens où il prendra l'argent pour toutes les choses gratuites qu'il réclame à cor et à cri dans cette enceinte.

[Français]

M. Turner (Ottawa—Carleton): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question à mon collègue de Mississauga-Sud (M. Blenkarn).

[Traduction]

Il a parlé de l'époque où l'honorable chef de l'opposition officielle (M. Turner) était ministre des Finances, en 1975-1976, l'année de son départ. Cette année-là, voici ce qu'a déclaré le vérificateur général, M. MacDonnell:

Je m'inquiète sérieusement du fait que le Parlement—et, en réalité, le gouvernement—ne contrôle plus de façon efficace l'utilisation des deniers publics, ou semble près de perdre ce contrôle.

Comme vous le savez, madame la Présidente, dans son rapport à la Chambre des communes pour la dernière année financière, l'actuel vérificateur général, M. Ken Dye, a fait une remarque sous une rubrique très intéressante intitulée «L'art de dépenser l'argent des contribuables de façon judicieuses» où l'on peut lire ceci: